

JANVIER-FÉVRIER 2024

PERWEZ

Info



COMMUNE DE
PERWEZ

COLLECTES DES
DÉCHETS : NOUVEAU
CALENDRIER

PFAS DANS L'EAU :
DES RÉSULTATS
RASSURANTS

NOËL À PERWEZ
EN IMAGES

Avis à tous !

Conseils communaux : vers encore plus de transparence

Vous vous intéressez à la vie de la Commune, à son avenir ? Vous souhaitez savoir ce qui retient l'attention de nos élus locaux ? **Vous pouvez dorénavant prendre connaissance des projets de délibération du Conseil en ligne.**



Bien sûr les débats du Conseil étaient déjà publics. Depuis peu à Perwez, les projets de délibération sont également rendus publics quelques jours avant le Conseil. Les citoyens ont ainsi la possibilité de se renseigner plus avant sur certains sujets qui seront débattus en Conseil et cela, afin d'être parfaitement au courant de ce qui se prépare ou d'éventuellement questionner les élus sur tel ou tel point.

Avant la séance du Conseil, les points à l'ordre du jour sont des projets. Pendant la séance du Conseil, les points sont débattus, des amendements peuvent être apportés avant qu'une décision ne soit prise.

Cette publication des projets de délibération constitue une belle avancée démocratique ! Consultez dès à présent les projets de délibération des prochains conseils communaux de PERWEZ via : <https://www.conseilcommunal.be/perwez/meetings>

Inauguration des espaces bien-être du personnel communal

Fin novembre, un petit déjeuner convivial fut organisé dans la cuisine et le réfectoire nouvellement aménagés pour et par les employés de l'administration avec un budget octroyé de 25.000 €.



Un véritable foyer cosy propice aux échanges et à la détente ! Du côté du garage communal, les ouvriers ont également pu imaginer et faire installer une cuisine moderne et bien équipée. A ces espaces accueillants et chaleureux, destinés à favoriser le bien-être au travail, le bourgmestre en a profité pour ajouter l'annonce d'un chèque-repas à 4,00 € par jour presté.

Et tout cela, sans augmenter les impôts des Perwéziens !

N'oubliez pas l'entretien de vos trottoirs

Tout riverain est tenu de nettoyer ou de faire **nettoyer l'entièreté** de la portion de **trottoir**, d'**accotement** et de **rigole se trouvant en regard de sa demeure ou de sa propriété**, d'y enlever ou de faire enlever les végétaux qui y croissent, et de nettoyer les déchets de toute sorte (détritus, feuilles d'arbres) ainsi que les excréments d'animaux **afin d'assurer la propreté, la salubrité et la sûreté de la voie publique.**



En période hivernale, soyez plus vigilants encore ! Après chaque chute de neige, les riverains doivent enlever sans délai, sur une largeur d'un mètre, le long des façades, la neige accumulée sur les trottoirs et accotements longeant leur propriété. La neige sera entassée à l'extrémité du trottoir ou de l'accotement le long de la chaussée. En cas de verglas, les riverains doivent épandre sur leur trottoir cendrées, sel de cuisine, chlorure de calcium...

Tout cela conformément à l'article 40 du Règlement Général de Police publié sur www.perwez.be

Récolte des sapins de Noël



La commune organise une collecte des sapins de Noël :

- les **lundi 15 et mardi 16 janvier** dans **Perwez-centre**.
- les **mercredi 17, jeudi 18 et vendredi 19 janvier** dans **les villages**.

Pour que votre sapin soit enlevé et recyclé :

- ne déposer que les sapins naturels (avec ou sans racine) ;
- enlever boules et guirlandes, pot, croix en bois, clous, etc.

Merci de votre bonne collaboration !

L'asbl Anim'Mômes a besoin de vous !

Vous avez du temps libre ?



L'asbl Anim'Mômes a besoin de vos services pour compléter les équipes d'accueillants ou pour leur venir en aide pendant les temps de midi et/ou le soir et ce dans toutes les écoles de l'entité de Perwez. Vous êtes inscrit comme demandeur d'emploi dans les conditions ALE ou vous souhaitez apporter votre aide en volontariat (avec défraiement) ? Vous pouvez nous fournir un casier judiciaire modèle 2 ? Cette annonce vous intéresse ?

Contactez sans tarder Monsieur Paul FRAITEUR au 081/649 276 de 9h à 12h et de 14h à 17h ou par mail à l'adresse suivante : extrascolperwez@gmail.com

Le Prieuré de Malèves fait peau neuve

Construit par les moines de l'abbaye de Villers-la-Ville, au cœur du Brabant wallon, le Prieuré de Malèves-Sainte-Marie-Wastines est avant tout un lieu de dialogue et de rencontre.



Après 18 mois de travaux et une facture de 550.000 €, après avoir conclu un bail emphytéotique de 66 ans avec la fabrique d'église et la Commune, le prieuré, le parvis et l'église se sont métamorphosés pour être encore plus accueillants.

Soucieux de jeter des ponts entre des personnes de toutes les convictions, le Prieuré veut inviter au dialogue, fraterniser, célébrer et héberger. La nouvelle salle de rencontre est mise à disposition.

Contact : 010/88 83 58 – prieure@uclouvain.be

Du wallon de Perwez sur TikTok ? Oyi !

A Perwez, on "cause walon" et on peut même l'apprendre sur TikTok !

Perwez
dit
"Oyé"



En plus des tables de conversation organisées au Centre culturel par les Sauvèrdias, des pièces de théâtre jouées par la Bonne Entente, ou encore des petits encarts bilingues publiés dans le Perwez Infos, des défenseurs de notre beau dialecte participent à des capsules TikTok pour faire découvrir de savoureuses expressions wallonnes bien de chez nous.

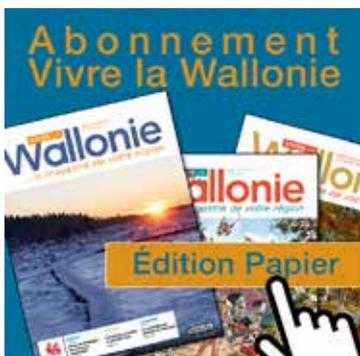
"Si te n'causes nin walon, ça s'aprint !". Il n'est jamais trop tard pour apprendre ! Deux fois par mois, retrouvez **sur la chaîne TikTok de Canal zoom** des vidéos originales sur notre dialecte local : <https://www.tiktok.com/@canalzoommedia>

Envie de le pratiquer ? Rejoignez les « **Tauveléyes di Causadje** » **chaque 2e mercredi du mois**, de 14h30 à 16h30. *"Tot à voste auje, vos pourroz vos-i mète ou vos-i r'mète, au lingadje di vos tayons."* A l'fin di raploû, nos pudrons èchone on bokêt d'taute èt nos bwêrons one jate. »

Plus d'infos ?

- Tables de conversation en wallon, au centre culturel. Contact : Robert BERWART - 0473/495 371 - Emile JAUQUET – 0475/753 710.
- Pièce de théâtre de la Bonne Entente : du 6 janvier au 4 février 24. Première partie par les jeunes de la troupe « *On cabenèt n'èst nèn l'ôte* » et ensuite « *Nos èstants dins l'bèrdouye* ». Réservation : Carine VASE – 0477/328 303.
- Activités extrascolaires en wallon organisées par l'ATL. Contact : Vinciane CHARLET - 0470/ 511 112.

Magazine « Vivre la Wallonie »



Chaque trimestre (depuis plus de 15 ans), le Service public de Wallonie (SPW) publie le magazine « Vivre la Wallonie ». Celui-ci, entièrement gratuit et sans publicité, est une mise en lumière de l'actualité régionale, d'infos pratiques, d'événements et de talents wallons. En outre, le magazine propose des idées de balades, des lieux insolites et des reportages.

Si vous souhaitez le lire, souscrivez gratuitement à son abonnement via : <https://www.wallonie.be/fr/vivre-la-wallonie/abonnement>

Un certain nombre d'exemplaires seront également mis à disposition à l'accueil de l'Administration.

Ils travaillent pour vous

Sensibilisation, constatation et... sanction



Gardienne de la Paix depuis 2021, Amandine LECLERCQ apprécie son rôle d'appui aux forces de l'ordre en faveur du bien vivre ensemble (sécurité aux abords des écoles, apprentissage pour le brevet vélo, médiation en cas de conflit de voisinage, etc.) autant que son rôle sur le terrain communal pour un environnement plus propre.

Ainsi le 13 novembre dernier, après une nouvelle formation et une prestation de serment au tribunal de Nivelles, elle a pris la casquette d'agent constatateur environnemental. Désormais outre la sensibilisation et la rédaction d'un avertissement, elle est chargée de constater, poursuivre et réprimer les infractions en matière d'environnement. Dans cette matière, elle possède les mêmes compétences qu'un agent de police judiciaire.

Son travail dans la Commune découle du décret de 2008 de la Région wallonne qui consacre le principe du « pollueur-payeur » et qui hiérarchise les délits environnementaux en 4 catégories selon leur gravité.

Ce décret instaure des sanctions effectives, proportionnées, dissuasives et harmonisées à l'échelle de la Wallonie. En tant qu'agent constatateur environnemental, Amandine LECLERCQ bénéficie donc d'un outil objectif pour lutter plus efficacement contre la délinquance environnementale.

Les chiffres étant plus convaincants que les mots, voici quelques exemples :

- 100 € en cas d'abandon de déjection canine,
- 200 € en cas de mégot, de canette ou de chewing-gum.
- 300 € en cas d'abandon d'un emballage, d'un sac poubelle, d'un bidon d'huile usagée, de déchets inertes seuls ou en mélange générés par des travaux de transformation, de déchets amiantifères...
- 300 € également pour incinération de déchets ménagers (avec perception immédiate).
- 1000 € (avec perception immédiate) pour dépôt de tonte de pelouse dans une prairie occupée par chevaux/vaches...



Dans tous les cas, un procès-verbal est transmis systématiquement au Procureur du Roi.



Enfin, si les dépôts de déchets sauvages constituent une des principales préoccupations de notre agent constatateur, elle est aussi compétente pour beaucoup d'autres matières : la lutte contre le bruit, le Code de l'Eau et de l'Environnement, le bien-être des animaux...

Ses missions de sensibilisation, dans le cadre entre autres du Plan Local de Propreté, restent bien évidemment de mise mais la répression attend aussi désormais ceux qui restent réfractaires aux campagnes d'affichage, aux messages de conscientisation...

Le nettoyage des sites pollués engendre du travail supplémentaire pour le personnel communal et des coûts élevés pour la collectivité. En tant qu'agent constatateur environnemental, Amandine LECLERCQ veille donc à ce que chacun adopte (ou conserve) un comportement citoyen, garant d'un cadre de vie agréable au sein de nos villages.

Contact : Amandine LECLERCQ - 0475/566 969 - gardiendelapaix@pewez.be

Population - État civil

Nouveaux tarifs pour les cartes d'identité dès le 1er janvier

	Type de procédure	
	normale	urgence (J+2)
Carte électronique pour belges	22,80 €	120,10 €
Carte électronique pour étrangers (EU, EU+, F, F+, N & M)	22,80 €	120,10 €
Carte électronique pour étrangers (A, B, H, I, J, K & L)	23,30 €	120,10 €
Attestation d'immatriculation	10,00 €	-
Kids-ID	7,70 €	105,00 €
Amende de retard (3 mois après de la date de péremption du document d'identité)	10,00 €	
Réimpression codes PUK / PIN	5,00 €	

Le service Population vous accueille :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 11h45.
- Mercredi : de 8h30 à 11h45 et de 13h à 16h15. Attention fermeture de l'Etat civil.
- Permanence du jeudi soir : de 16h à 19h15. Sauf en juillet et août.
- Permanence Population : le 2e samedi du mois de 9h30 à 11h45 (reportée au 3e samedi, si jour férié). Les demandes relatives aux mariages, reconnaissances de paternité, cohabitations légales... n'y sont pas traitées.

Contact : service Population - population@perwez.be - 081/649 274

Ils sont nés récemment...



- Augustin, né le 20 juin, fils d'Arnaud FONTAINE et de Caroline PENDEVILLE de Perwez ;
- James, né le 4 octobre, fils de Jonathan HORNARD et de Nina PARMENTIER, de Perwez ;
- Kayron, né le 05 octobre, fils de Christian DONGMO et de Vanessa KENFACK, de Thorembais-Saint-Trond ;
- Mathis, né le 22 octobre, fils de François HANET et d'Amélie LEBAILLY, de Thorembais-les-Béguines ;
- Edouard, né le 2 novembre, fils de Nicolas SEGUIER et de Céline MONIQUET, d'Orbais ;
- Izia, née le 7 novembre, fille de Briec LANNOY et de Emilie VINCOTTE de Malèves-Sainte-Marie-Wastines.

Ils se sont dit « oui »



- Hélène CARMON et Yannick DECLERCK de Thorembais-les-Béguines se sont mariés le 28 octobre.

Conformément au Règlement sur la protection des données privées, ne sont publiés sur cette page que les noms des personnes qui ont expressément donné leur accord.

Plan local de propreté : rétrospective 2023

Vous le savez peut-être, en 2023 a débuté la mise en œuvre des actions définies par le Plan local de propreté (PLP) approuvé par le Conseil communal en décembre 2022.

Voici une petite rétrospective de cette année écoulée !

- **En août, une campagne de sensibilisation fut lancée avec pour thématique les mégots de cigarette.**



Des bâches de sensibilisation ont été installées dans les 5 villages de l'entité, des affiches ont été apposées dans les commerces ainsi que dans des endroits stratégiques tels que les arrêts de bus. Des articles ont été publiés sur le site internet www.perwez.be et sur les réseaux sociaux.

En effet, le mégot de cigarette est une vraie pollution ! Il contient près de 5.000 substances chimiques et peut mettre jusqu'à 15 ans pour se dégrader une fois jeté dans la nature où il impacte tant la faune que la flore. A lui seul, il peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau !

Chaque minute, 8 millions de mégots sont jetés dans le monde ! Des chiffres impressionnants !

Pour rappel, l'amende s'élève à 200,00 € en perception immédiate pour un mégot jeté à terre.

- **En septembre, une nouvelle campagne de sensibilisation fut mise en œuvre sur cette fois le thème des déjections canines, avec la même organisation que pour la précédente campagne.**



Qu'y a-t-il de plus désagréable en effet que des déjections canines trônant sur la voie publique ?

Pour éviter cela, la Commune a installé des distributeurs de sacs à déjections canines à différents endroits stratégiques :

- **Perwez** : Grand-Place / Place de la Gare / RAVeL Côté frieterie / RAVeL côté fitness outdoor / Agoraspace Blanc Bois
- **Orbais** : Place Roi Baudouin
- **Malèves** : Place / Rue Notre-Dame / Rue du Faubourg
- **Thorembais-Saint-Trond** : Plaine de jeux rue du Buret
- **Thorembais-les-Béguines** : Près de l'église



Pour rappel, l'amende perceptible immédiatement s'élève à 100,00 € par déjection oubliée.

- **En juin-juillet-août, un courrier a été déposé chez les commerçants** de la commune, les invitant à installer une poubelle et/ou un cendrier aux abords de leur magasin.

Et cela, afin que leurs clients ne jettent pas leur(s) déchet(s) ou mégots en rue avant de rentrer dans le magasin.



- **Le dimanche 22 octobre 2023, une marche-propreté** fut organisée au départ du centre culturel. Elle avait pour objectif de combiner balade et ramassage de déchets tout en rassemblant des citoyens, des ambassadeurs propreté, l'échevine de l'environnement et des membres du personnel communal.



Deux circuits avaient été définis. L'activité s'est clôturée par un drink de remerciement en guise de reconnaissance pour le travail effectué par les ambassadeurs propreté et par les ouvriers communaux qui, sans relâche et tout au long de l'année, ramassent les déchets « oubliés » ou vident les poubelles publiques.

- **Et dernière action 2023** en faveur de la propreté publique, une distribution de petits partenaires propreté a eu lieu lors du marché hebdomadaire : cendriers de poche, poubelles de voiture, distributeurs de sacs à déjections canines...



Et pour 2024 ?

Le Plan Local de Propreté se poursuivra avec la mise en œuvre des actions suivantes :

- une adaptation du parc poubelles ;
- des distributions d'accessoires ;
- de nouvelles campagnes de sensibilisation sur des thématiques telles que poubelles publiques débordantes et mal utilisées, dépôts clandestins et les déchets sauvages.

Ensemble, luttons pour une commune plus propre et un cadre de vie agréable !

La propreté publique, c'est l'affaire de tous !

PFAS : un taux bien inférieur à la norme à Perwez



Gestionnaire de son propre réseau d'eau, la Commune de Perwez a récemment demandé des analyses complémentaires et plus poussées de son eau de distribution à un organisme indépendant agréé.

Les résultats sont rassurants : le taux de PFAS dans l'eau est de 48ng/l. Ce taux est donc bien inférieur à la norme qui entrera en vigueur en 2026 et qui est de 100 ng/l.

Rappelons que la Commune exerce un suivi scrupuleux de la qualité de son eau. Chaque mois, elle fait réaliser par les laboratoires de la SWDE des analyses d'échantillons de son eau de distribution, prélevés à des endroits différents. Dans un souci de bonne information de ses « abonnés »/de la population, et de transparence, elle publie les résultats obtenus sur son site internet : <https://www.perwez.be/commune/services-communaux/service-des-eaux/analyses-qualite>

Il en est de même dans les villages ! Ces derniers sont approvisionnés par la SWDE avec une eau captée à Mont-Saint-André. Sur le site de la SWDE, on peut lire que le taux de PFAS y est compris entre 1 et 21 ng/l.

Des chiffres rassurants donc tant pour le centre de Perwez que pour ses villages !

Du changement dans la collecte de vos déchets

A partir du 1er mars 2024, vos déchets ménagers résiduels (conteneur à puce noir) et déchets organiques (conteneur vert) seront dorénavant **collectés toutes les deux semaines**, un jeudi sur deux (dates disponibles sur votre calendrier de collectes 2024).

Deux raisons : l'une économique, l'autre environnementale.

La première : ce changement de fréquence permet de contenir les augmentations de coûts liées à la conjoncture en raison de la hausse importante du prix du carburant et de la main d'œuvre notamment.

La deuxième et non la moindre : environnementale.

La mise en place d'une collecte sélective des déchets organiques et l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques dans le sac bleu PMC ont considérablement modifié les gestes de tri. Cela a entraîné une diminution très importante de la quantité des déchets ménagers résiduels (déchets non triés) incinérés : ils sont passés de 1.492 tonnes en 2020 à 651 tonnes en 2022. Cela signifie que davantage de déchets sont aujourd'hui recyclés ou valorisés. Une évolution favorable pour l'environnement !

Adapter la fréquence de collecte des déchets ménagers à la quantité de déchets produite et encourager les gestes de tri

En poursuivant nos efforts de tri des déchets organiques et PMC, la production de déchets résiduels continuera de baisser. La plupart des habitants ont déjà adopté le rythme de sortir leurs déchets résiduels et organiques seulement une à deux fois par mois, voire souvent moins encore.

Le ramassage des déchets toutes les deux semaines est déjà en cours dans plusieurs communes du Brabant wallon depuis 2023, où les citoyens se sont adaptés rapidement. Cette initiative sera progressivement adoptée par la majorité des autres communes de la province en 2024, avec des mises en œuvre échelonnées tout au long de l'année.

Vous compostez à domicile ? La collecte des déchets organiques est complémentaire pour certains types de déchets qui sont difficilement ou non compostables tels que les viandes cuites, les os, les coquilles, etc.

Concrètement à partir du 1er mars 2024, collecte des déchets résiduels et organiques toutes les deux semaines :

- Zone 1 le jeudi des semaines impaires
- Zone 2 le jeudi des semaines paires

Dans quelle zone se situe ma rue ? Consultez le site www.perwez.be/services_communaux/environnement/gestiondesdechets/calendrier

En résumé



Vous désirez ne pas attendre la prochaine collecte ?

Parce que vous partez en vacances la semaine de collecte, ou parce que vous avez plus de déchets suite à une fête, ou pour toute autre raison ?

N'hésitez pas à vous procurer un badge vous permettant d'utiliser les points d'apports volontaires situés :

- avenue Général Jadot 11 ;
- rue du Buret ;
- rue aux 4 vents ;
- l'orée de Seumay.

La Commune prévoit de nouveaux points d'apports volontaires en 2024, sur le parking du centre sportif.

Travaux



Rue du Marais à Thorembais-les-Béguines

En vue de réduire considérablement les risques de coulées de boue lors de fortes intempéries, des avaloirs supplémentaires ont été installés (rue Saint-Michel et Cortil de Villers) et une butte a été créée au point bas du champ. De ce fait, l'eau retenue par la butte-barrage va s'écouler dans les avaloirs. De quoi donc tranquilliser les riverains et sécuriser le quartier !

Coût de ces travaux de prévention inondations : 20.000 €

Pour mettre les Explor'Acteurs à l'abri, les corniches vieillissantes (et/ou les bacs de corniches) de l'école communale de Perwez-centre sont actuellement remplacées. Les travaux ont démarré le 16 septembre et devraient s'achever pour Noël.

Coût de ces travaux d'entretien du bâti communal : 141.000 €



Ecole communale "Les Explor'Acteurs" à Perwez

Durant 2 mois et jusque fin décembre, des essais de pompage sont réalisés au lieu-dit « La Campagnette », près de la Grosse Borne, afin de délimiter la future zone de protection de captage. A savoir que les zones de protection des captages sont définies par arrêté ministériel et sont réglementées sur base de la vitesse d'écoulement de l'eau souterraine jusqu'au point de captage. Les essais de pompage vont jusqu'à 100 m³/h pour déterminer l'influence des 2 puits l'un sur l'autre. Un passage obligé !

Montant des travaux visant à pérenniser la distribution perwézienne de l'eau : 36.000 €

Avec quelque retard dû aux intempéries, les travaux de réasphaltage d'une quinzaine de rues, dans Perwez comme dans les villages, ont démarré. L'objectif est certes d'accroître le confort de roulage mais surtout la sécurité des usagers. Sans compter que le cadre de vie perwézien en sera embelli !

Coût total de ces travaux de voirie : 365.000 €



Carrefour de la rue d'Orbais à Malèves



Ecole communale de Malèves

En novembre, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit de l'école communale de Malèves. Cette initiative devrait permettre de réduire la facture énergétique d'environ 4.500 € par an et les émissions de CO₂ de 6,15 tonnes par an. Elle s'inscrit dans la volonté de la Commune de s'engager pour un avenir plus durable et plus respectueux de l'environnement. Notons que l'école communale de Perwez-centre en est déjà équipée.

Montant des travaux économiseurs d'énergie : 19.037 €

Contact : service Travaux - 081/649 264 - travaux@perwez.be

Jeunesse

29e édition de "Place aux Enfants"



Mis sur pied par le Service Communal d'Aide aux Jeunes de Perwez, cet événement se veut à la fois ludique et pédagogique. Il poursuit l'objectif de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté et de favoriser la découverte du quotidien des adultes.



Lors de cette édition 2023, une quarantaine d'enfants, répartis en groupes et guidés par des « Passe-murailles » (moniteurs) motivés, ont « pris possession » de leur Commune. Ils ont participé à différentes activités de la vie économique, politique, sociale, culturelle et sportive de la Cité.

L'intérêt de cette opération n'est plus à démontrer ! Elle invite les jeunes à s'exprimer, à donner leur avis, à poser des questions et les adultes à y répondre.

Le Service Communal d'Aide aux Jeunes de Perwez tient à souligner l'enthousiasme des jeunes passe-murailles ainsi que le savoir-faire et le dynamisme des hôtes d'un jour. Il les remercie vivement pour leur contribution au succès de cette 29ème édition.

Contact : SCAJ - 081/659 201 - scaj@perwez.be

Coin des seniors

Erratum du « Guide des aînés »

A l'initiative des Seniors Consultants de la commune, un « Guide des aînés » (version papier) a été distribué en toutes-boîtes fin octobre. Quelques erreurs et/ou lacunes nous ont été signalées.

Les corrections ont déjà été intégrées aux versions électroniques consultables sur le site : www.perwez.be/macommune.../publications ou www.perwez.be/viepolitique/conseilsconsultatifs. Nous vous invitons à bien vouloir apporter les corrections suivantes à votre version papier.

- Page 4 : DEWOLF Josiane – le n° de téléphone correct est : **0495/296 129**.
- Page 7 : Médecin de garde – le n° de téléphone correct est : **1733**.
Supprimer la case Pompiers de Jodoigne (pour les pompiers faire le 112).
- Page 11 : Dans la rubrique « Concession » ajouter « **A Perwez, la durée d'une concession est de 30 ans** ».
- Page 12 : En bas de page : Supprimer le contact Sébastien DAVRIL – 0488/975 316.
- Page 15 : ... maison de repos – « La résidence Trémouroux : Assistante sociale : 0473/987 010.
- Page 18 : En haut de la page, pour le premier point relatif aux chèques ALE :
Renseignements, sur rendez-vous, auprès de Bernadette BOURCY au 081/656 444, de 9h à 17h, le lundi, le mardi et le vendredi des semaines paires.

Pour la rubrique **2.7 Matériel médical, sanitaire (prêt/vente)** : Remplacer le second alinéa par le texte suivant :

Pour la location de lits médicalisés, via la croix rouge, contactez le 0497/520 000 (jours ouvrables de 9 à 12h) ou l'adresse lit.bw@croix-rouge.be. Pour tout autre matériel, la « Maison Croix-Rouge Ardennes Brabançonnaises » possède un stock de matériel rue de Noville à Perwez, accessibles sur rendez-vous. Contactez Jonathan LATOUR au 0472/286057. Plus d'infos : Présidente - Michèle BELLAING 010/233 829 ou 0478/921 286."

- Page 22 : Dr. LOWENTHAL Serge – **0496/103 489**

Retour en photos



Gôûter des seniors – 7 décembre
Spectacle "Gospel for Life" – 8 décembre



Contact : Jacqueline GOFFINET - Présidente - 081/656 282

ADL

PERWEZ

L'A.D.L. de Perwez est prioritairement orientée vers le développement économique et la création d'emplois à l'échelon local.

Il s'agit d'un service public, gratuit, confidentiel et de proximité à destination des entreprises, commerçants, indépendants, associations et demandeurs d'emploi. Nous soutenons tout type d'initiatives susceptibles d'apporter un plus au dynamisme de la commune et de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des habitants sur le plan économique, social, culturel, environnemental, etc.

Jetons un regard sur l'année 2023 !

Soutenir et développer le commerce

- Rencontre des commerçants pour identifier leurs besoins et leurs attentes.



- Rencontre et soutien des porteurs de projets et des nouveaux commerçants.
- Rédaction d'un guide à l'installation.
- Promotion des aides à l'installation et à la digitalisation de la province du Brabant wallon.
- Création et distribution du Chéquier promotionnel.
- Visibilité des commerçants.

Initier des synergies entre acteurs économiques

- Rencontre pour échanger sur les symbioses industrielles.
- Evènements de réseautage du CAEP.



Améliorer l'attractivité touristique

- Création et promotion d'une chasse Totemus.
- Promotion et balisage des balades de la «Route du Malt».



Faire émerger de nouvelles filières de production locale

- Soutenir la création d'une coopérative vinicole.



Image by Wirestock on Freepik

« Allô tout va bien ? »... aussi l'hiver !

Le CPAS a décidé d'activer son service « Allô tout va bien ? » également l'hiver.

Sur le même principe que lors de la saison estivale, ce service permet de prendre soins de nos aînés à domicile. Vous êtes seul(e) ? Vous vous occupez de vos parents mais vous devez vous absenter et souhaitez qu'un contact soit pris tous les jours pour s'assurer que tout va bien ? Ce service est là pour vous !

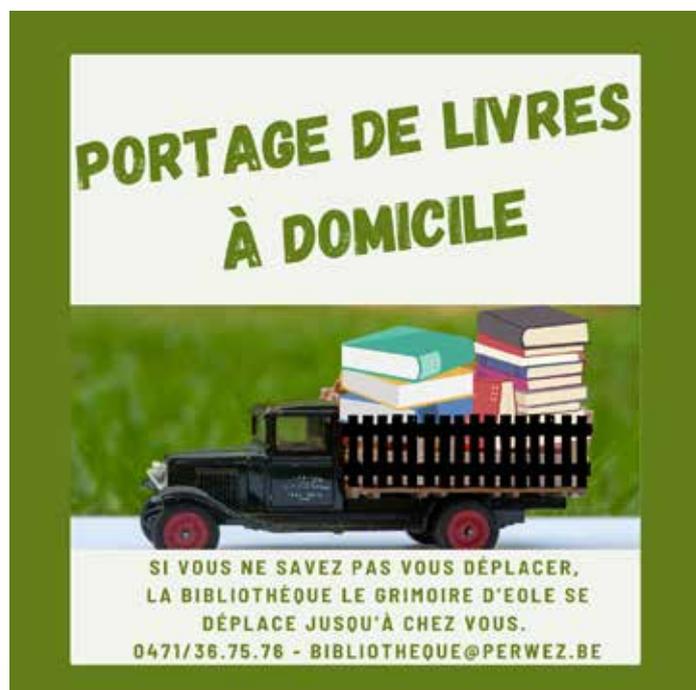


Sur demande, un appel téléphonique sera passé du lundi au vendredi. Une soupe peut également être proposée pour chaque jour de la semaine sur demande.

Par ailleurs, le CPAS installera sur le parking une boîte à soupe qui permettra, à ceux qui souhaitent en disposer, de venir en chercher selon leurs besoins.

Plus de renseignements ? Contactez *Daphné HENDRICKX* au 0473/987 010

La bibliothèque vient à vous



**PORTAGE DE LIVRES
À DOMICILE**

SI VOUS NE SAVEZ PAS VOUS DÉPLACER,
LA BIBLIOTHÈQUE LE GRIMOIRE D'ÉOLE SE
DÉPLACE JUSQU'À CHEZ VOUS.
0471/36.75.78 - BIBLIOTHEQUE@PERWEZ.BE



Si vous rencontrez une situation financière difficile, n'hésitez pas à prendre contact avec le CPAS de Perwez au 081/656 225 qui pourra vous aider à trouver des solutions.



Rue de Marronniers 4
boîte 4 - 1360 Perwez

www.cpasperwez.be - info@cpasperwez.be

2024... Une année que nous souhaitons prospère !



Nous fermons le chapitre de 2023 pour en ouvrir un nouveau : l'année 2024 a démarré !

Après de multiples crises qui se sont succédées, les équipes du CPAS et de la Résidence Trémouroux vous souhaitent à tous une année 2024 plus sereine, remplie de joie et de bonheur.

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Conseil communal du 2 novembre



Une fois par an, la séance du Conseil communal est conjointe avec celle du **CPAS**, qui par l'intermédiaire de sa présidente, Véronique BIDOUL, a **présenté ses comptes et une modification budgétaire en vue de garantir la continuité du fonctionnement efficace de ses services.**

Le budget ordinaire a été porté à 10.215.371,88 €, tandis que le budget extraordinaire se monte désormais à 582.952,59 €.

Du côté de la Commune, différentes adaptations budgétaires ont également été votées telles que l'octroi de subventions supplémentaires (Anim'Mômes, Seniors Consultants) pour un total de 68.000 € et un investissement de 15.000 € dans un projet de coopérative viticole. Le budget extraordinaire a également été gonflé pour des investissements en faveur du vélo ainsi que pour la réfection et l'égouttage de la rue du Ponceau et de la rue des Communes (350.000 €).

Bref, les recettes totales de l'exercice 2023 se chiffrent à plus de 15 millions d'euros au budget ordinaire avec un résultat à l'exercice propre de plus de 76.000 €.

Le Conseil a aussi décidé de **ne pas augmenter en 2024 la taxe communale liée à la gestion des déchets ménagers** et cela pour la 4e année consécutive. Grâce à la mise en place en 2021 des conteneurs à puce, la quantité de déchets incinérés a considérablement diminué : 1.492,22 tonnes en 2020 pour « seulement » 651,14 t en 2022.



Un progrès significatif en faveur de l'environnement qui se répercute aussi sur le portefeuille des Perwéziens puisque la taxe demeure inchangée !

Cette séance du Conseil était principalement axée sur la mobilité et la sécurité avec pas moins de 19 projets de délibération en la matière. Parmi les mesures prises, pointons la mise en zone 30 km/h de plusieurs rues :

- à Orbais, la rue d'Odenge, sur le tronçon qui longe le terrain de hockey et le home « Le val d'Orbais » ainsi que les abords de l'école et de la Place roi Baudouin ;
- à Perwez, la rue de la Doyerie ;
- à Thorembais-Saint-Trond, toute la partie comprise entre la chaussée de Charleroi et la chaussée de Wavre. Toute cette portion de Thorembais-Saint-Trond est en outre soumise à une mesure supplémentaire : interdiction d'accès aux véhicules de plus de 7,5 t. à l'exception de la desserte locale.



Et ce n'est pas tout, à Orbais, en plus de la limitation à 30 km/h, des aménagements visant davantage de sécurité sont prévus : un nouveau passage pour piétons près de la salle « Le Kibboutz » ainsi qu'un dispositif ralentisseur surélevé près de l'intersection de la rue de Tourinnes et de la rue Trémouroux.

L'objectif premier est clair : sécuriser les déplacements dans le centre du village !

En plus d'assurer la sécurité des usagers, l'enjeu de ces différentes mesures est aussi d'offrir aux riverains une réduction sensible du bruit, de la pollution tout en permettant le développement des modes actifs.

De nombreux investissements pour le personnel aux bénéfices des Perwéziens !

Peu d'investissements ont été consentis en faveur du personnel depuis le début des années 2000. En 2019, dès le début de notre gestion, notre équipe Ensemble a pris plusieurs initiatives favorisant le bien-être du personnel et témoignant notre reconnaissance envers leur travail. Citons la cotisation au deuxième pilier de pension afin de faire approcher la pension des agents contractuels à celle des agents statutaires, des achats de matériel et d'outils de qualité, de la mise en oeuvre de l'IFIC pour le personnel de la maison de repos ou encore des ordinateurs portables afin de permettre le télétravail.

Par ailleurs, des événements viennent ponctuer l'année afin de renforcer les liens entre les agents et les remercier : la fête du personnel en janvier, des petits-déjeuners lors de la rentrée scolaire, l'apéro de Noël, la Saint-Eloi, le festival du château gonflable,...

Récemment, un espace détente a été aménagé par et pour les agents avec une enveloppe budgétaire de 25.000 euros. Cet espace comprend une cuisine équipée, une salle de repas, un salon ainsi qu'un espace extérieur. Du côté du garage communal, les ouvriers ont pu faire de même avec un espace cuisine et réfectoire remis à neuf.

Afin de compléter ces investissements, les agents communaux et de CPAS pourront bénéficier d'ici quelques mois de chèques-repas. Cette mesure d'un coût annuel de plus de 100.000 euros est possible grâce à la bonne gestion des deniers publics et ceci sans impacter les impôts des Perwéziens.

Ces actions témoignent de l'engagement continu du Collège communal envers la construction d'un environnement professionnel épanouissant et gratifiant pour chaque collaborateur communal et du CPAS. Nous sommes convaincus que le bien-être au travail profite non seulement à l'agent mais a également un impact positif sur le service aux citoyens. **Alors, un seul mot : MERCI !**

Le groupe Ensemble !



Cette période de l'année est un moment d'espérance, de résolutions et de vœux sincères. Si nous le voulons, nous pouvons porter ce vent d'optimisme joyeux, de changements féconds et d'engagements solidaires. Après tout, ne sommes-nous pas régulièrement capables ou témoins d'élan de générosité, de gestes de tendresse ou d'amour qui brisent la solitude ou apaisent la douleur ?

C'est pourquoi, notre groupe, composé de femmes et d'hommes de bonne volonté, amoureux de leur commune et sensibles au bien-être de leurs proches citoyens, souhaite vous présenter ses meilleurs vœux de prospérité, de bonheur, et surtout de santé pour l'année nouvelle. Puisse 2024 réunir les 9.678 Perwéziens sous le signe de l'écoute attentive et d'une participation active pour valoriser le talent de chacun d'entre nous.

Hier, avec notre groupe, nous avons pu ouvrir une remarquable école secondaire, aménager de nouvelles crèches et maisons de repos, susciter de belles ambitions chez les sportifs par des installations modernes, entretenir un souffle culturel dynamique à travers notre foyer rénové et une merveilleuse bibliothèque locale : le tout animé par un réel souhait d'épanouissement pour chacun.

Aujourd'hui, nous vous réitérons solennellement notre engagement d'œuvrer au mieux pour le bien-être de nos concitoyens au sein des cinq villages composant notre entité. Penser «global», mais agir «local», n'est-ce pas là le début d'une nouvelle sagesse, d'une démarche de progrès pour notre communauté perwézienne ?

Demain sonnera l'heure du changement et de l'espérance si toutes et tous réunis, nous apportons notre «pierre à l'édifice» du bonheur au sein de notre belle commune.

Les changements les plus improbables au début, deviennent les plus souhaitables à la fin ; dès lors que l'action suit la prise de conscience, que la bienveillance prenne le relais de la vigilance, que l'optimisme l'emporte sur le pessimisme et que la promesse s'efface enfin derrière d'authentiques réalisations.

Tels sont nos vœux pour nous tous en 2024 !

Le groupe DRC+ 

Cinéma : "Habib, la grande aventure"

Mercredi 10 janvier à 20h - Centre culturel "Le Foyer"



En présence de Benoît MARIAGE, réalisateur

Habib est un jeune acteur qui rêve de théâtre et de cinéma, mais qui n'enchaîne que des rôles sans envergure. Sa famille a bien du mal à comprendre cette passion qui ne lui rapporte pas un rond. Jusqu'au jour où il décroche un petit rôle de gigolo aux côtés de Catherine DENEUVE. C'est le début de la grande aventure, mais aussi le début des problèmes...

Avec Bastien UGHETTO, Catherine DENEUVE, Thomas SOLIVERES

Spectacle de cirque - Soirée événement : "KANO"

Vendredi 19 janvier à 20h - Ecrin - Centre culturel d'Eghezée - rue de la Gare 5 à Eghezée

Ce spectacle exceptionnel vous est proposé grâce au partenariat entre les 3 Centres culturels de Gembloux, Eghezée et Perwez. Un spectacle de cirque aux couleurs d'Eldorado, où s'entrecroisent espoir et cigognes, musiques traditionnelles, contorsions et instinct de vie.



Spectacle jeune public - Marionnettes "Nuisibles" par la compagnie Alula asbl

Dimanche 18 février à 16h - Centre culturel "Le Foyer"



"Nuisibles" raconte, à l'aide de marionnettes, les histoires entremêlées de petits habitants de notre monde. Ils sont là, ces animaux sauvages, ces indomptés, ces inutiles... Absorbés par leur routine, parcourus de pensées fugaces et profondes. Le bousier veut changer de nom. La guêpe se noie dans l'infinité des étoiles tandis que ses larves se demandent si les cailloux sont vivants. La mouche remercie l'oiseau mort pour ses protéines. Les lucioles dansent.

Apéro Débat - "La démocratie participative, entre inclusion et fragmentation"

Mardi 20 février à 20h - Centre culturel "Le Foyer"

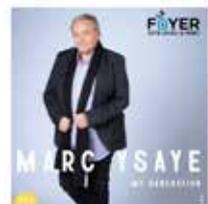
Nous vivons deux paradoxes : nous possédons les outils de communication nécessaires, on ne cesse de nous parler d'inclusion, et pourtant nos sociétés n'ont jamais été aussi fragmentées. Comment "composer des mondes" nouveaux, selon l'expression de l'anthropologue Philippe DESCOLA, des mondes à échelle humaine où chacun-e participe à la vie sociale ?



Intervenant : Albert DECHAMBRE, philosophe.

Documentaire - Spectacle : "My Generation" de Marc YSAYE

Vendredi 23 février à 20h - Centre culturel "Le Foyer"



Après Rock'n Roll, Woodstock et Lennon, Marc YSAYE nous revient avec un nouveau spectacle encore plus Rock et surtout plus intime... D'Elvis à Chuck Berry et des Stones à Radiohead, les groupes de Rock se distingueront pour vous comme de grands crûs mais sans modération.

Le Rock n'est décidément pas mort et a encore de beaux jours devant lui...

Humour : "What The Fun Lab"

Jedi 29 février à 20h - Centre culturel "Le Foyer"

Simon LEPERS vous invite à assister à une soirée "Plateau d'humoristes" pendant laquelle vous découvrirez plusieurs talents de la jeune scène de l'humour belge qui se succéderont pour vous faire rire. Un spectacle multiple, aux univers variés et riches en découvertes où se croisent professionnels de l'humour et stars en devenir. Le "What The Fun", c'est la plateforme du Stand Up Comedy en Belgique.



Atelier Décllic :

- **Comment utiliser les huiles essentielles pour les soins familiaux ?**

Samedi 13 janvier à 10h - Centre culturel "Le Foyer"

Animé par NADIRA. Au travers de cet atelier pratique, apprenez à employer les huiles essentielles. Profitez au mieux du pouvoir des plantes dans chacun de vos soins !



- **Spécial Saint-Valentin - Récup bijoux**

Samedi 10 février à 10h - Centre culturel "Le Foyer"

Animé par Sylvie FRANCOIS. Du chic à la pacotille, toutes les techniques sont explorées pour créer des bijoux avec des petits riens perles de crista, pâte polymère, bouts de tissu et même plastique de récupération ou cartons d'emballage. Prix : 15,00 €+ 7,00 € euros (matériel).

Les activités du CEC :



Arts graphiques enfants (6 à 12 ans) activité animée par Clotilde SALVO. Une véritable exploration qui stimule la créativité de vos enfants et leur permet de créer tout un univers enchanté. Le mercredi de 16h15 à 17h45. 70 €/trimestre - 3CC et art.27 bienvenus

Stage de Carnaval - Du 4 au 8 mars : Danse et FestiCarnaval. À partir de 6 ans, initiation à la danse classique et participation aux activités du FestiCarnaval du Centre culturel. Spectacles, ateliers, création d'une histoire...Une semaine enchantée t'attend. De 9 à 16h. Prix : 100 € - 3CC et art.27 bienvenus.



Renseignements et inscriptions : 081/234 551 – patricia.davies@atelierscreatifsperwez.be



Infos & réservations :
www.foyerperwez.be - 081/234 555

C'était au temps

En manque d'idée cadeau ?

Et pourquoi pas un abonnement au « Souvenir Perwézien », le trimestriel du Cercle historique de Perwez !

Tous les trois mois, l'abonné reçoit dans sa boîte aux lettres 24 pages d'histoire locale : une mine d'informations pour seulement 10 € par an (ou + si vous voulez soutenir nos initiatives, dont vous retrouvez également un compte-rendu dans la revue). Pour info, ce mois-ci, « Le Souvenir Perwézien » parle du cimetière allemand de Malèves et de la ferme d'Agnelée à Perwez.

Comment faire pour s'abonner ou offrir un abonnement ? C'est simple : un virement sur le compte BE47 0682 0117 3680 du Cercle suffit et nous en informer : souvenir_perwezien@hotmail.com, par téléphone (Gautier MANIQUET : 0499/429 698) ou Messenger.



Le Cercle historique conserve la mémoire du passé de nos villages. Photos (de famille, de classes, de fêtes, etc) et documents (archives d'associations sportives ou culturelles, publicités, journaux, faire-part) concernant Perwez, les Thorembais, Wastines, Sainte-Marie, Malèves ou Orbais au XXe siècle (ou avant !) nous intéressent. Si vous souhaitez les conserver, on en prend copie. Pensez-y !

Et si vous désirez connaître l'étendue de nos collections, notre local rue des Marronniers 4 est accessible chaque 1er vendredi du mois de 16h30 à 18h ou sur rendez-vous. N'hésitez pas.

Le Grimoire d'Eole

Bibliothèque - Cudothèque Perwez

Janvier 24

Sa 06/01 - 10h-12h
Atelier DIY La Nuit des bibliothèques
avec Ourida Dif, illustratrice

Je 11/01 - 18h
Rencontre coups de cœur

Ve 19/01 - 9h30
Contabébés
Eveil musical avec SolenScène

Sa 20/01 - 10h-12h
Atelier intergénérationnel poésie
par la Maison du Conte et de la Littérature

Ma 23/01 - 16h
Atelier tricot-papote

Sa 27/01 - 14h-16h
Atelier d'écriture
avec CEC OsezArt

Ma 30/01 - 18h30-21h
Atelier d'arpentage autour du féminisme
avec la Ligue des familles



Février 24

Je 01/02 - 18h
Rencontre coups de cœur

Sa 03/02 - 10h30
Racontines

Ma 06/02 - 16h
Atelier tricot-papote

Je 08/02 - 20h
Causerie poétique avec Dominique Maes

Sa 10/02 - 10h-12h
Atelier papier kamishibai
avec Sarah Fierens

Ve 16/02 - 9h30
Contabébés

Ve 16/02 - 20h
Soirée jeux

Ma 20/02 - 16h
Atelier tricot-papote

0471/36.75.76
bibliotheque@perwez.be
grimoiredeole.be



Le Grimoire d'Eole

est à la recherche de pelotes de laine de toutes les couleurs pour son projet poésie.

Si vous en avez à donner, vous pouvez les déposer à la bibliothèque avant le 1er avril.



Contact : 0471/367 576



Campagne Iles de Paix 2024

Les **12, 13 et 14 janvier**, soyons solidaires en répondant favorablement aux vendeurs bénévoles des Iles de Paix.

Ou versons sur la cagnotte Iles de Paix de notre commune via le lien :

<https://collecte.ilesdepaix.org/fr-FR/project/perwez-brabant-wallon-campagne-2024>



Info :
Philippe JANSSEN
phj9@outlook.com

Repair Café

Les **lundis 8 janvier et 12 février de 19h30 à 21h30**

Rue E. de Brabant 43
repaircafepewez@gmail.com



Théâtre wallon Foyer Culturel de Perwez 12 Grand Place

La Bonne Entente

2024

Nos estants dins l'bèrdouye

de Christian Derycke, adaptation et mise en scène de Robert Berwart

Marie-Jeanne EVIARD Dominique JAUQUET Adrien DECLOUX
Maurice VANKOEKELBERG Manu DIDDEN Cécile HERION
Jean-Charles DERMOUT Nadine LOUBRIS

En première partie :

On cabenèt n'est nèn l'ôte

De Pol Bossart
mise en scène de Maurice Vankoeckelberg & Nadine Loubris

Maxime GODFRIAUX Matéo GUSTIN Estelle BEYNAERTS
Doriane HAULOTTE Adrien DECLOUX Simon GODFRIAUX
Tom BISTON Nadine LOUBRIS

Les samedis 06*, 13, 20, 27 janvier et 3 février à 19H30
Les dimanches 07**, 14, 21, 28 janvier et 4 février à 14H30
* Au profit de la Croix Rouge locale ** Au profit du Télévie

Les places sont numérotées et peuvent être réservées chez :
Carine Vase au 0477/32.83.03
Maurice Vankoeckelberg au 010/88.91.41
Via l'adresse mail : labonneentente@hotmail.com
Via facebook : La Bonne Entente

Le paiement de la réservation se fera par virement dans les 7 jours sur le compte BE72 0688 9257 3516 de La Bonne Entente, 1360 Perwez, avec en communication le nom, la date, le nombre de places souhaitées et le numéro de la réservation (9€ la place).
Attention la réservation ne sera effective qu'après avoir reçu le paiement.

Dons de sang

Mercredi 21 février de 16h30 et 20h : Salle des fêtes de Thorem-bais-les-Béguines, rue de Mellemont.



Sans rendez-vous !

Infos : www.donneurde-sang.be

Conférences Cécipho Evasion

Vendredi 12 janvier - 20h - Centre culturel "Le Foyer"

Islande - Les quatre éléments. Été comme hiver, nous découvrons les beautés naturelles de l'Islande. Mais aussi un pays qui se trouve à la pointe des enjeux climatiques et de la lutte contre le réchauffement global... Un film de Dany MARIQUE.



Vendredi 16 février - 20h - Centre culturel "Le Foyer"

Mystérieux Bouthan. Cap sur une destination toujours confidentielle aux portes du Tibet. Ce reportage est une errance à travers un royaume magique, envoûtant et méconnu. Un film de Ronald BOSMANS.



Prix par séance : 8 € - Abonnement : 25 €

Infos et réservations : 0468/371 539 - rosemariemercier2@gmail.com - www.cecipho.be

Conférences du GAP :

Vendredi 19 janvier à 20h15

Qi Gong et Tai-Chi : des arts corporels qui favorisent bien-être et santé. Conférence de René LIEGEOIS, maître de Tai-Chi



Vendredi 16 février à 20h15

Du stéthoscope à la plume, comment j'écris un roman. Conférence de Vincent LITT, médecin, anthropologue et écrivain.

Les conférences seront suivies de questions-réponses et discussions informelles avec l'orateur.

Salle « L'Oasis » (derrière l'église, chaussée de Wavre 212). Entrée gratuite mais inscription obligatoire auprès de Maurice VANKOEKELBERG au 0479/309 417 ou 010/889 141 ou via mauricevkg@gmail.com

Plus d'infos sur l'ensemble du cycle 2023-2024 sur : www.gap.thorembais.com

CARNAVAL DE PERWEZ

VENDREDI 23 FÉVRIER DÈS 18H30

APÉRO ET PETITE RESTAURATION & FÊTES FORAINES TOUS LES JOURS
20H00 : QUIZ MUSICAL INTERACTIF GRATUIT PAR T.W. QUIZ

SAMEDI 24 FÉVRIER DÈS 12H00

12H00 : GRIMAGES OFFERTS À TOUTES ET TOUS !
13H00 : DISTRIBUTION DE CONFETTIS
14H30 : CORTÈGE DES ENFANTS AVEC GÉANTS, GILLES, MUSICIENS
16H00 : ANIMATION "SURPRISE" GRATUITE !
17H00 : MINI BOUM ! ET PETITE RESTAURATION

DIMANCHE 25 FÉVRIER DÈS 10H30

10H30 : OUVERTURE DU CHAPITEAU !
12H00 : APÉRITIF OFFERT AU PUBLIC !
13H30 : CORTÈGE DES GILLES ET MUSIQUE !
14H14 : GRAND CORTÈGE DÉPART DES CHARS

2024

PLACE DE LA GARE SOUS CHAPITEAU

ÉDITEUR RESPONSABLE : A.S.B.L. COMITÉ DU CARNAVAL DE PERWEZ

Éditeur responsable : Le Collège communal - rue Émile de Brabant 2 - 1360 Perwez

Rédaction : Isabelle MASSON

Pré-presses : Nathalie JAUQUET-MICHIELSENS

Crédits photos : G. MANIQUET, E. BLIVET, Centre culturel, ADL, I. MASSON, Prieuré de Malèves

Les articles, photos, agenda, pour la prochaine édition sont à remettre pour le **4 février** au plus tard à communication@perwez.be. Infos au 081/649 256.

Perwez fête Noël



Bonne année 2024 !